

Nantes, juin 2017

Inauguration du Pôle d'échanges multimodal de la gare de Clisson le jeudi 29 juin 2017

La Région des Pays de la Loire est engagée dans une politique de soutien à la modernisation des gares et points d'arrêts routiers, et en particulier des pôles d'échanges multimodaux (PEM) afin de favoriser l'intermodalité et le recours aux TER ligériens. Elle a financé le PEM de Clisson à hauteur de 4,33M€.

Desservie uniquement par des trains régionaux, et première gare régionale en termes de fréquentation, la gare ferroviaire de Clisson a fait l'objet d'un projet de pôle d'échanges multimodal entre 2013 et 2017. Les principaux objectifs de ce PEM étaient d'améliorer l'intermodalité entre les différents modes de transport, d'accompagner l'arrivée et la montée en puissance du tram-train sur la ligne Nantes-Clisson, d'optimiser les accès à la gare, de renforcer la capacité de stationnement et d'assurer l'accessibilité complète pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la livraison du terminus technique de Clisson, a permis de renforcer significativement la desserte tram-train Nantes — Clisson (+ 15 aller/retour) et d'accélérer les trains régionaux à destination ou en provenance de Cholet, La Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne, par la suppression des arrêts entre Nantes et Clisson (ceux-ci étant exclusivement desservis par le tram-train). Ce terminus de 14M€ financé à 85% par la Région et à 15% par RFF, permet ainsi aussi de résoudre les problèmes de surcharge des trains.

Cadencement

L'ensemble des lignes de l'axe sud du PEM de Clisson est cadencé depuis juillet 2015 ! Avec quelques 84 trains régionaux par jour en semaine, le cadencement a permis un saut d'offre à la fois qualitatif et quantitatif.

« Cette gare moderne et intermodale symbolise notre ambition pour un réseau de TER de qualité reliant l'ensemble des territoires ligériens entre eux » précise Bruno Retailleau, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Les différents travaux réalisés sur ce PEM ont permis un meilleur accès aux trains régionaux et une meilleure intermodalité :

- Réaménagement et valorisation du parvis de la gare
- Création d'une nouvelle ouverture sur la ville grâce à un nouvel accès au sud de la gare
- Mise en place de nouvelles zones de stationnement au sud et au nord
- Développement des accès en mode doux (liaison douce, abri vélos)
- Développement des services en gare
- Construction d'une nouvelle passerelle piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite
- Mise en accessibilité des quais

Les aménagements réalisés ont coûté 8,33M€, financés à près de 52% par la Région avec une participation de 4,33M€.

23 PEM dans la région des Pays de la Loire (10 en cours d'aménagements et 13 achevés)

21 gares concernées en Pays de la Loire

Sur les aménagements au titre de l'intermodalité, **la participation régionale** s'élève au maximum à hauteur de **20%** du montant des travaux pour les **gares régionales** et **15%** pour les **gares Grandes Lignes**.

Sur les aménagements relatifs à la mise en accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite dans les gares régionales, **la Région intervient au maximum à hauteur de 30%** sur le périmètre de maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares et Connexions et des collectivités, **50%** sur le périmètre d'ouvrage de SNCF Réseau et **20%** dans les gares Grandes Lignes

CONTACTS PRESSE

Séverine Rannou : severine.rannou@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 63 / 06 48 28 02 56

Alice Poirier : alice.poirier@paysdelaloire.fr – 02 28 20 58 44